



Ville de NERSAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre 2020

Membres Présents :

Barbara COUTURIER, **Maire**,

ALQUIER Séverine, BARBIER Pascal, CANDIAL Sandra, DANCHÉ Éric, MONNEREAU Alain, **Adjoint**,

BLONDIAUX Tancrede, BOUSIQUE Fabrice, BUJON Gwénaëlle, CYPRYK Cécile, GERARDI Bertrand, JUTAN Sandrine, LALANDE André, LAPEYRONNIE Isabelle, MONTEIL Marie-Claude, MOREAU Stéphanie, PREVOST Julien, RIVIERE Madeleine, UBEL Barbara, **Conseillers municipaux**.

Secrétaire de séance : Bertrand GERARDI.

Délibération 2020-06-56 - REGLEMENT INTERIEUR 2020 - 2026

Conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur pour la mandature 2020-2026. Pour : 15 - Contre : 4 (LALANDE - UBEL - RIVIERE - BUJON).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-57 - APPROBATION ANNUEL SPL GAMA

Madame le Maire rappelle aux conseillers qu'ils ont été destinataires du rapport annuel de la SPL GAMA et qu'ils en ont pris lecture.

Pour : 18 - Abstention : 1 (Julien PREVOST)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-58 - SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE - MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur Fabrice BOUSIQUE a présenté le projet de modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière - Adhésion de 3 nouvelles communes (Vindelle - Chabrac - Turgon).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-59 - ADHESION A L' ATD 16

Madame le Maire a demandé aux membres du conseil de se prononcer sur l'adhésion à l'ATD16 pour le service « appui à la signature électronique »

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-60 - CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉE PICARD THERMOFORMAGE SAS

Madame le Maire rappelle qu'une consultation publique a eu lieu du 19 octobre au 16 novembre inclus, concernant la restructuration et l'extension des installations de la Société PICARD afin de permettre la création d'une nouvelle activité.

Aucune observation n'a été portée sur le registre.

Madame le maire propose de voter favorablement à ce projet.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-61 - CRÉATION DE POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ DU 01^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Madame le Maire propose au conseil municipal la création de poste pour différents services de la ville pour accroissement temporaire d'activité pour la période du 01^{er}/01 au 31/12/2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-62 - CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE - CONVENTION RECRUTEMENT, REMPLACEMENT, RENFORT

Madame le Maire présente les différents services proposés par le Centre de Gestion de la Charente pour venir en aide aux collectivités.

Elle propose de signer la convention à compter du 01^{er} janvier 2021.

Les services ne sont facturés que s'ils sont utilisés.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-63 - CRÉATION D'APPRENTISSAGE AU SEIN DU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire informe que le restaurant scolaire va bénéficier d'un emploi en contrat d'apprentissage.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-64 - SUBVENTIONS 2021 : MFR TRIAC LAUTRAIT - MFR SAINT-PROJET - INSTITUT RICHEMONT

Monsieur Pascal BARBIER propose de verser à ses 3 établissements 100€ de subvention à chacun.

Chaque établissement accueille un élève de la ville de NERSAC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-65 - AIDE AUX PARTICULIERS POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Monsieur Pascal BARBIER propose le versement d'une participation de 50€ plafonné à 100€ par an et par particulier sur présentation d'une facture par un prestataire habilité.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-66 - PARTICIPATION AUX ORGANISMES A VERSER AVANT LE VOTE DU BUDGET 2021

Monsieur Pascal BARBIER, présente les participations à verser aux SIVUC Crèche et SIVU personnes âgées avant le vote du budget 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-67 - DÉCISIONS MODIFICATIVES 2020

Monsieur Pascal BARBIER, présente les décisions modificatives à voter afin d'établir les restes à réaliser pour permettre le paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.

Pour 15 - Absentions 4 (LALANDE, BUJON, RIVIÈRE ET UBEL).

Délibération 2020-06-68 - VILLE D'ANGOULÊME - CONVENTION DE RÉPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES SUR LA COMMUNE D'ACCUEIL

Monsieur Pascal BARBIER, a présenté la convention à signer entre la ville d'Angoulême et Nersac concernant un élève qui est scolarisé dans une structure de la ville d'Angoulême.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-69 - GRAND ANGOULÊME - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE DE TRANSPORT -

Il a été présenté l'acte constitutif de groupement de commandes aux conseillers.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-70 - TARIFS COMMUNAUX 2021

Madame le Maire propose pour l'année 2021 de ne pas procéder à l'augmentation des tarifs communaux pour l'ensemble des services de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Délibération 2020-06-71 - CONVENTION AVEC MME KLEIN

Madame Séverine ALQUIER, présente la convention annuelle à signer avec Madame KLEIN, psychologue qui intervient pour les services de la petite enfance.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont adopté.

Questions posées par l'opposition représentée par Madeleine RIVIERE :

Madame Madeleine RIVIERE intervient sur le fait que Monsieur Fabrice COCARD n'ait pas été recruté par la commune au poste de conducteur de bus, et souhaite obtenir un justificatif qui prouve que les bulletins de salaire remis par Monsieur Fabrice COCARD ont bien été étudiés par le centre de gestion.

Monsieur Frédéric MILLAC, Directeur des Services a adressé ce justificatif.

Madame Madeleine RIVIERE souhaite savoir pour le compte de Monsieur Fabrice COCARD qui est la personne responsable de ce fiasco.

Pas de réponse à apporter à cette question, aucun recrutement n'était prévu.

Fait à Nersac, le 16 décembre 2020.

Affiché en Mairie le : 18 janvier 2021.

Barbara COUTURIER

Maire de la Ville de NERSAC